Cinquante quatrième année. - N° 216 A Jeudi 5 novembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2048

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Ventes et cessions

488 178 534 RCS Toulon.
HOLDING PABLOU.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 237000.00 EUR.
Adresse : 106, Impasse De la Gerboise, 83110 Sanary-sur-Mer.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : Geronimo Forme : SAS à associé unique Adresse du siège : 482 Boulevard Beausoleil 83110 Sanary-sur-Mer Capital : 23.502.336 euros Numéro unique d'identification : 844 044 925 Lieu d'immatriculation : RCS Toulon Société absorbée : HOLDING PABLOU Forme : SARL à associé unique Adresse du siège : 106 Impasse de la Gerboise 83110 Sanary-sur-Mer Capital : 237.000 euros Numéro unique d'identification : 488 178 534 Lieu d'immatriculation : RCS Toulon Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 9.975.571 euros Passif : 1.440 euros Actif net : 9.974.131 euros Rapport d'échange des droits sociaux : Geronimo détenant, à la date de dépôt du Projet de Fusion au greffe du tribunal de commerce de Toulon, la totalité des actions de Holding Pablou et s'engageant à les conserver jusqu'à la réalisation définitive de la Fusion, il ne sera procédé, conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, à aucun échange d'actions de Geronimo contre les parts sociales de Holding Pablou. En conséquence, il ne sera procédé ni à la création d'actions nouvelles en rémunération de la transmission du patrimoine de Holding Pablou au titre de la Fusion, ni à une augmentation de capital de Geronimo. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre l'Actif Net Apporté de 9.974.131 euros et la valeur nette d'inscription des titres Holding Pablou au bilan de Geronimo, soit 7.095.105 euros, constitue un boni de fusion d'un montant de 2.879.026 euros Date du projet commun de fusion : 03/11/2020 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le projet de fusion a été déposé le 03/11/2020 au greffe du tribunal de commerce de Toulon, pour le compte de la société Geronimo et le projet de fusion a été déposé le 03/11/2020 au greffe du tribunal de commerce de Toulon, pour le compte de la société Holding Pablou..